

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01634

Numéro SIREN : 380 221 846

Nom ou dénomination : IN EXTEUNSO PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt 6744

IN EXTENO PROVENCE
Société par actions simplifiée au capital de 2 496 315 euros
Siège social : Arteparc de Bachasson Bât D
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 MEYREUIL
380 221 846 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 25 JANVIER 2023**

LES SOUSSIGNES :

- Pierre GOUIX
- IN EXTENO & ASSOCIES, représentée par Antoine de RIEDMATTEN
- JPL FINANCES, représentée par Jean-Paul LEYDIER
- Frédéric MAZEL
- FREDERIC MAZEL CONSEILS, représentée par Frédéric MAZEL
- CLR, représentée par Laurent ROSSI
- Pascale ULRICH
- Isabelle VANTARD
- CBD INVEST, représentée par Charles-Bernard DELAUNAY
- LLM FINANCES, représentée par Laurène LE MEUR
- LEDIG JEROME SARL, représentée par Jérôme LEDIG
- SOREMI INVEST PROVENCE, représentée par Frédéric MAZEL

Détenant ensemble 166 421 actions, soit la totalité des actions de la société IN EXTENO PROVENCE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société IN EXTENO PROVENCE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts,
- La lettre de démission de Monsieur Pierre GOUIX de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance,
- Le textes des décisions soumises au vote des associés.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Pierre GOUIX, démissionnaire,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE DECISION

(Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Pierre GOUIX de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance de notre Société en date du 18 novembre 2022,

DECIDENT de nommer à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Pierre GOUIX démissionnaire :

Monsieur Laurent BOUILLON

Demeurant 68 Bd Alexandre III - Les Pervenches entrée C
06400 CANNES

Pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos le 30 juin 2025, conformément à la décision de nomination du 29 octobre 2021 et aux dispositions de l'article 16 des statuts de la Société.

Il déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour leur exercice.

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Pierre GOUIX

IN EXTENO & ASSOCIES
Représentée par Antoine de RIEDMATTEN

Antoine de Riedmatten

V M R f J PG

JPL FINANCES
Représentée par Jean-Paul LEYDIER


Pascale ULRICH

Isabelle VANTARD

CLR
Représentée par Laurent ROSSI

LLM FINANCES
Représentée par Laurène LE MEUR

Frédéric MAZEL
- Agissant pour son compte personnel
- Pour FREDERIC MAZEL CONSEILS
- Et pour SOREMI INVEST PROVENCE


CBD INVEST
Représentée par Charles-Bernard DELAUNAY


LEDIG JEROME SARL
Représentée par Jérôme LEDIG

Laurent BOUSSON
« Bon pour acceptation des fonctions de membre du Conseil de surveillance »


Bon pour acceptation des fonctions de membre du Conseil de surveillance